



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hypertension artérielle

Question écrite n° 65598

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le problème de l'hypertension artérielle. Elle touche aujourd'hui près de 7,5 millions de personnes, essentiellement des personnes de plus de soixante ans. Seuls les trois quarts sont dépistés et un tiers est correctement soigné. Pourtant, les bienfaits du traitement antihypertenseur et sa nécessité, quel que soit l'âge du patient ou le niveau de la maladie, ont été démontrés dans plusieurs études. Certes l'hypertension artérielle est, comme beaucoup de facteurs de risque cardio-vasculaire, une maladie asymptomatique. Quand les premiers signes arrivent, il est souvent trop tard et les conséquences sont méconnues et pourtant terribles : angine de poitrine, infarctus du myocarde, insuffisance rénale, paralysie, perte de la parole... La recherche du traitement le plus adapté au malade, qui peut prendre quelques mois, et la prise quotidienne de médicaments, à vie, découragent les patients, qui abandonnent trop souvent les recommandations du médecin. Outre le traitement médicamenteux, il est également nécessaire d'avoir une bonne hygiène de vie : consommation de vin inférieure à 3 verres par jour, apports en sel limités à 5 grammes par jour, contrôle du poids, activité physique suffisante. Selon une étude de 1999 de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés auprès de 10 000 assurés traités pour une hypertension sévère, à peine 25 % ont suivi l'intégralité des mesures et 20 % n'en ont suivi aucune. Ces négligences ont des incidences dramatiques. En conséquence, il lui demande s'il est envisagé un renforcement de l'information et une éducation spécifique des sujets présentant une hypertension artérielle pour faire évoluer cette situation.

Texte de la réponse

L'hypertension artérielle est une pathologie cardiovasculaire dont la prévalence dans la population de plus de 20 ans est estimée à 16,5 %. Elle peut conduire à des complications majeures en terme de morbi-mortalité et il est ainsi établi qu'il existe une relation positive et continue entre l'élévation de la pression artérielle et la survenue d'insuffisance cardiaque congestive, d'accident vasculaire cérébral, d'insuffisance rénale et de maladies coronaires. En matière de qualité des pratiques, on dispose actuellement des recommandations de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES) qui a défini les modalités de diagnostic et de traitement de l'hypertension artérielle essentielle de l'adulte de vingt à quatre-vingts ans et les modalités de la prise en charge des patients adultes atteints d'hypertension artérielle essentielle. De mai à novembre 1999, une enquête de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) portant sur les patients présentant une hypertension artérielle sévère, a retrouvé une absence de contrôle tensionnel chez 47 % des patients traités. Il semble que ce non contrôle tensionnel chez ces derniers soit pour 45 % dû à un traitement médicamenteux insuffisant et pour 45 % dû à des mesures hygiéno-diététiques non appliquées. L'implication et la participation active du patient à la gestion de sa maladie apparaît donc comme primordiale en matière de prise en charge de pathologies chroniques. C'est la raison pour laquelle le ministère chargé de la santé développe dans son programme de lutte contre les maladies cardiovasculaires qui a été présenté le 5 février 2002, non seulement un axe consacré à l'éducation thérapeutique mais également un programme destiné à contrôler et fiabiliser le marché des appareils d'automesure de la pression artérielle.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65598

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 septembre 2001, page 5138

Réponse publiée le : 25 mars 2002, page 1714